

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

S.A. VISIONED GROUP

34, Rue Laffitte
75009 PARIS

RCS Paris : 514 231 265

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VISIONMED GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 avril 2023.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire des comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous précisons que nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au cours de l'exercice précédent, votre société a acquis le contrôle de Smart Salem située à Dubaï. L'activité aux Émirats arabes unis contribue en 2022 à l'essentiel de l'activité et des investissements du groupe. Cette acquisition a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition définitif sur l'exercice 2022. Ces informations sont notamment explicitées en annexes « 3.1.5 Écarts d'acquisition » et « 3.3.1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier la détermination de l'écart d'acquisition selon les éléments disponibles à la date de notre rapport. Nous avons par ailleurs vérifié le caractère approprié des informations fournies en annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi relative au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et

met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles et Le Vésinet, le 24 avril 2023

AGONE Audit & Conseil
Représentée par Thierry DUVAL
Commissaire aux comptes

Marc WEBER
Commissaire aux comptes



VISIOMED GROUP SA

Siège social :

34 rue Laffitte 75009 PARIS

RCS Paris 514 231 265

Comptes consolidés au 31 décembre 2022

Sommaire

1.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022	4
1.1.	Bilan Actif au 31 décembre 2022	4
1.2.	Bilan Passif au 31 décembre 2022	5
1.3.	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022	6
1.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022.....	7
1.5.	Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2022	8
2.	INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	9
2.1.	Informations générales et Activités du Groupe	9
2.2.	Faits marquants de la période	9
2.2.1.	Evolution de la Gouvernance	9
2.2.2.	Mouvements de périmètre	10
2.3.	Opérations sur le capital	11
2.4.	Financement	12
2.5.	Instruments dilutifs	13
2.6.	Evènements post-clôture	13
2.7.	Perspectives 2023.....	15
3.	ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	16
3.1.	Principes et méthodes comptables	16
3.1.1.	Référentiel comptable	16
3.1.2.	Périmètre et méthodes de consolidation.....	16
3.1.3.	Méthode de conversion	17
3.1.4.	Information sectorielle	17
3.1.5.	Écarts d'acquisition	17
3.1.6.	Immobilisations incorporelles	18
3.1.7.	Immobilisations corporelles	18
3.1.8.	Immobilisations financières	19
3.1.9.	Stocks.....	19
3.1.10.	Créances et dettes	19
3.1.11.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	19
3.1.12.	Frais d'augmentation de capital	20
3.1.13.	Impôts différés.....	20
3.1.14.	Engagements retraite.....	20
3.1.15.	Provisions.....	20
3.1.16.	Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel.....	20
3.2.	Notes sur le Compte de résultat	21
3.2.1.	Information sectorielle	21
3.2.2.	Charges de personnel.....	22

3.2.3.	Calcul de l'EBITDA et compte de résultat normalisé ajusté des activités cédées ou arrêtées 23	
3.2.4.	Résultat financier	24
3.2.5.	Résultat exceptionnel.....	24
3.2.6.	Dépréciation des Ecarts d'acquisition	24
3.3.	Notes sur le Bilan	24
3.3.1.	Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	24
3.3.2.	Immobilisations corporelles.....	25
3.3.3.	Immobilisations financières	26
3.3.5.	Créances clients.....	27
3.3.6.	Créances fiscales et sociales et autres créances	27
3.3.7.	Impôts différés.....	27
3.3.8.	Disponibilités	28
3.3.9.	Capitaux propres	28
3.3.10.	Instruments d'accès au capital.....	28
3.3.12.	Provisions pour risque et charges.....	29
3.3.13.	Dettes financières	30
3.3.14.	Dettes d'exploitation.....	30
3.4.	Engagements hors bilan	31
4.	DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	31

1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022

1.1. Bilan Actif au 31 décembre 2022

<i>en k€</i>	Brut	Dépréciation	Net 2022	Net 2021
Immobilisations incorporelles	19 854	(527)	19 327	21 991
<i>Dont écart d'acquisition</i>	19 371	(418)	18 953	21 902
Immobilisations corporelles	14 454	(5 860)	8 594	4 976
Immobilisations financières	1 026		1 026	1 111
Titres mis en équivalence	139		139	3
Actif Immobilisé	35 472	(6 387)	29 085	28 081
Stocks et en cours	1 883	(1 225)	658	1 432
Clients et comptes rattachés	2 093	(254)	1 839	4 645
Créances fiscales et sociales	484		484	774
Autres créances et comptes de régularisation	1 928	(270)	1 658	2 564
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	2 360		2 360	6 573
Actif Circulant	8 749	(1 749)	7 000	15 988
Total Actif	44 221	(8 136)	36 085	44 069

1.2. Bilan Passif au 31 décembre 2022

<i>en k€</i>	12/2022	12/2021
Capital	2 944	1 382
Primes d'émission	30 143	17 114
Autres réserves et report à nouveau	(3 537)	36
Résultat	(5 277)	(4 457)
Capitaux propres part du groupe	24 272	14 075
Intérêts minoritaires	0	0
Capitaux propres	24 272	14 075
Provisions pour risques et charges	803	4 543
Emprunts et dettes financières	5 616	4 950
Fournisseurs et comptes rattachés	2 963	17 289
Dettes fiscales et sociales	1 117	1 976
Autres dettes et comptes de régularisation	1 314	1 236
Total Passif	36 085	44 069

1.3. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2022

<i>en k€</i>	12/2022	12/2021
Chiffre d'affaires	14 445	7 173
Autres produits d'exploitation, reprises de provisions et transfert de charges	842	1 653
Achats et variation de stocks	(3 450)	(2 944)
Autres achats et charges externes	(7 794)	(4 944)
Impôts et taxes	(39)	(62)
Charges de personnel	(4 726)	(2 982)
Autres charges d'exploitation	(762)	(129)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(2 430)	(801)
Dotations aux provisions et dépréciations	(454)	(641)
Résultat d'exploitation	(4 368)	(3 677)
Produits financiers	4	12
Charges financières	(182)	(618)
Résultat financier	(178)	(606)
Produits exceptionnels	37	86
Charges exceptionnelles	(623)	(31)
Résultat exceptionnel	(585)	55
Impôts courants	0	181
Impôts différés	(113)	(323)
Résultat des sociétés intégrées	(5 244)	(4 370)
Résultat des sociétés mises en équivalence	136	(87)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(168)	
Résultat d'ensemble consolidé	(5 277)	(4 457)

1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022

<i>en k€</i>	Capital Social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves conso. et écart de conversion	Réserves indisponibles	Résultat consolidé	Total Capitaux Propres
Solde à l'ouverture	1 382	17 114	21	(60)	74	(4 457)	14 074
Affectation du résultat 2021	0	0	0	(4 457)	0	4 457	0
Attribution d'actions gratuites	74	0	0	0	(74)	0	(0)
Conversion OCA	1 244	8 706	0	0	0	0	9 950
Exercice de BSA	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	245	4 861	0	0	0	0	5 106
Frais d'augmentation de capital	0	(540)	0	0	0	0	(540)
Ecart de conversion	0	0	0	959	0	0	959
Résultat de la période	0	0	0	0	0	(5 277)	(5 277)
Solde à la clôture	2 944	30 142	21	(3 558)	0	(5 277)	24 272

1.5. Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2022

<i>en k€</i>	12/2022	12/2021
Résultat net total des sociétés consolidées	(5 277)	(4 457)
Résultat des sociétés mise en équivalence	(136)	88
Neutralisation des amortissements et provisions	2 740	372
Neutralisation de la variation des impôts différés	113	323
Neutralisation des plus ou moins - values de cession	(19)	352
Total marge brute d'autofinancement	(2 579)	(3 322)
Variation du besoin en fonds de roulement	838	(3 181)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(1 741)	(6 503)
Acquisition d'immobilisations	(5 515)	(196)
Cession d'immobilisations	53	25
Solde prix d'acquisition Smart Salem	(12 009)	(14 852)
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	(17 471)	(15 023)
Augmentations de capital	3 245	1 940
Emissions d'obligations convertibles	5 000	26 000
Emissions d'emprunts	7 166	0
Remboursements d'emprunts	(650)	(713)
Total flux net provenant du (affecté au) financement	14 761	27 227
Variations de trésorerie	(4 213)	5 763
Trésorerie d'ouverture	6 574	810
Trésorerie de clôture	2 361	6 574

2. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

2.1. Informations générales et Activités du Groupe

Créé en 2007, Visiomed Group s'appuie sur une longue expérience dans le secteur de la santé pour investir dans les technologies et services de santé innovants en France et à l'international.

Le Groupe compte sur l'exercice 2022 quatre filiales détenues à 100% :

- **Les filiales Smart Salem Center LLC, Smart Salem Medical Center Limited, Visiomed Holding Limited regroupées sous la dénomination « Smart Salem », opérateur de centres d'analyse médicale digitalisés**

L'offre Smart Salem s'appuie sur un savoir-faire en analyse médicale, radiologie et en analyse et traitement de données pour dépister près de 35 maladies en 7 minutes chez un patient (notamment VIH, hépatites et tuberculose) en offrant fiabilité des résultats, lisibilité et expérience patient exceptionnelle permises par des technologies avancées d'intelligence artificielle et de réalité virtuelle.

Dans le cadre de ces activités, Smart Salem est notamment accrédité par le Ministère de la Santé de Dubaï (DHA) aux Émirats Arabes Unis

L'offre « Medical Fitness Assessment » de Smart Salem issue de ce savoir-faire permet ainsi l'obtention d'un Visa de résidence ou de travail en l'espace de 30 minutes.

Smart Salem est une plateforme technologique offrant de nombreuses opportunités de croissance, comme le montre l'ouverture du second centre à Dubaï en septembre 2022 et l'autorisation reçue qui a permis l'ouverture d'un troisième centre en mars 2023

- **BewellConnect, créé en 2014, pionnier dans les solutions de santé connectées et de téléconsultation**

BewellConnect propose un univers technologique enrichi, à la fois en dispositifs médicaux et logiciels, permettant de réponse à tous les cas d'usage de la télésanté : téléconsultation enrichie et assistée, télésurveillance au domicile, surveillance en milieu hospitalier, télé-expertise, télé-assistance et télé-régulation.

Le produit phare de BewellConnect, VisioCheck, est la 1^{ère} station de télémédecine de moins de 300g à destination des professionnels de santé, déclinée en mallette, station ou espace de santé modulaire.

BewellConnect déploie aujourd'hui ses solutions en France et à l'étranger.

A noter que la filiale BewellConnect a fait l'objet au 31 décembre 2022 d'un apport à la filiale nouvellement créé Bewellthy dans la perspective de l'opération globale de rapprochement avec les entités Wealthy Care Solutions au sein de cette nouvelle entité Bewellthy (voir 2.2. Faits marquants de la période et 2.6. Evénements post-clôture)

Visiomed Group SA est une société de droit français, immatriculée et domiciliée en France. Le siège social était situé Tour Hyfive (ex-PB5), 1 avenue du Général de Gaulle, 92800 Puteaux (France). Il a été transféré au 34 rue Laffitte à Paris (75009) par décision du Conseil d'Administration en date du 5 avril 2023.

2.2. Faits marquants de la période

2.2.1. Evolution de la Gouvernance

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le mardi 19 avril 2022 a approuvé la nomination de 4 nouveaux administrateurs au Conseil d'Administration de Visiomed Group : Monsieur Guillaume Bremond, Monsieur Thomas Picquette, Madame Anne Gaignard, Monsieur Sébastien Boucraut.

Lors du 1er Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, Messieurs Michel Emelianoff, Serge Morelli, Michel Razou et Patrick Schiltz ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs.

Le Conseil d'Administration a alors décidé de nommer Monsieur Guillaume Bremond au poste de Président du Conseil et Monsieur Thomas Picquette au poste de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration se renouvelle ainsi avec quatre administrateurs de qualité :

- Guillaume Bremond est un spécialiste de la finance d'entreprise disposant d'une expérience de plus de 12 années en fonds d'investissement et en banque d'affaires. Guillaume a rejoint Perpetua Investment Group en 2020 en provenance d'UBS Investment Banking où il exerçait les fonctions de Directeur M&A pour la région MENA. Avant cela, il avait également exercé des activités de conseil en fusions et acquisitions chez Deutsche Bank à Londres ;
- Thomas Picquette est un spécialiste de la finance d'entreprise pour les sociétés Midcap disposant d'une expérience de plus de 12 années en fonds d'investissement et en conseil en fusions et acquisitions. Thomas a notamment travaillé pour Naxicap Partners, fonds d'investissement de Natixis, et pour Clearwater International ;
- Anne Gaignard possède 35 ans d'expérience dans le secteur des marchés financiers. Anne a commencé sa carrière à la Société Générale avant de rejoindre Euronext pendant près de 25 ans afin d'y exercer notamment des fonctions de Responsable du Développement et de Directeur Relations Clients pour l'Europe de l'Ouest ;
- Sébastien Boucraut a 30 ans d'expérience en gestion, transformation, restructuration et développement d'entreprises dans des environnements d'affaires internationaux et dans de grands groupes industriels (notamment Arcelor, Neuf Cegetel, Louis Dreyfus Commodities et Webcor Group) ainsi que dans des startups opérant dans des secteurs d'activités variés, à travers le monde.

2.2.2.Mouvements de périmètre

• Création de nouvelles filiales aux Emirats Arabes Unis

Dans le cadre du développement rapide de son activité aux Emirats Arabes Unis, le groupe a procédé à la création de trois sociétés filiales aux Emirats Arabes Unis au cours de l'exercice, ayant vocation à porter les activités d'exploitation des différents centres de *medical fitness* et à structurer les activités présentes aux Emirats Arabes Unis :

- Smart Salem Medical Center Limited
- Visiomed Holding Limited
- Smart Salem Medical Center 3 FZ-LLC, elle-même filiale de Visiomed Holding Limited.

• Apport de la filiale BewellConnect à Bewellthy dans le cadre de l'opération globale de rapprochement avec Whealthy Care Solutions

En date du 31 décembre 2022, Visiomed Group a procédé à l'apport de 100% des actions de sa filiale BewellConnect à la société Bewellthy (RCS Nice 922 173 638), nouvelle filiale créée par Visiomed Group le 13 décembre 2022.

Cet apport s'est inscrit dans le cadre d'une opération plus globale de rapprochement de BewellConnect et de WCS au sein du joint-venture Bewellthy

Conformément aux dispositions du code de commerce, cet apport et la valeur de cet apport ont été soumis à l'appréciation d'un commissaire aux apports indépendant.

La réalisation de l'opération globale de rapprochement, à l'issue de laquelle Visiomed Group détient 49,88% de Bewellthy, a été effective au 11 janvier 2023 (cf. 2.6.Evénements post-clôture).

2.3. Opérations sur le capital

- **Conversion des OCA Park Capital – Tranche 4**

Au cours du premier semestre 2022, le solde des OCA issu du tirage du 3 novembre 2021 de la Tranche 4 du contrat de financement Park Capital, par exercice d'un 4ème bon d'émission, a été converti soit 1.920 OCA donnant lieu à l'émission de 60.000.000 actions nouvelles.

- **Tirage sur le contrat de financement Park Capital – Tranche 5**

Le 18 janvier 2022, dans le cadre du contrat d'émission conclu avec Park Capital en février 2021, un 5ème bon d'émission a été exercé au prix d'exercice de 5 M€ représentant 2 000 OCA d'une valeur nominale de 2 500 € et à 16 914 750 BSA donnant le droit à 16 914 750 actions de la Société au prix d'exercice de 0,133 euro par action.

L'ensemble des OCA liées à cette tranche 5 a été converti avant le 12 mai 2022, donnant lieu à l'émission de 62 500 000 actions.

Comme annoncé le 30 novembre 2021, Visiomed Group a mis fin au contrat d'OCABSA avec Park Capital le 14 avril 2022.

- **Augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés**

Le 8 avril 2022, Visiomed Group a annoncé le succès d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de 3,2 M€ dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, s'adressant exclusivement à des investisseurs qualifiés.

Faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 14ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 10 juin 2021, Visiomed Group a procédé à une augmentation de capital de 3 245 000,00 €, prime d'émission incluse, par émission de 16 225 000 actions ordinaires nouvelles au prix de 0,20 € par action nouvelle, prime d'émission incluse.

Ces actions ont été intégralement souscrites par un cercle restreint d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 0,20 € par action. Ce prix fait ressortir une décote de 16,39% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des dix (10) précédentes séances de bourse, en conformité avec les termes de la 15ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 10 juin 2021.

- **Augmentation de capital réservée à un ancien actionnaire de Smart Salem**

Le 3 juin 2022, Visiomed Group a annoncé le paiement du solde de l'acquisition de la totalité des titres de Smart Salem Medical Center par la réalisation d'une augmentation de capital réservée de 1,8 M€ souscrite par l'un des anciens actionnaires de la société Smart Salem.

Faisant usage de la délégation de compétence aux termes de la 14ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 avril 2022, Visiomed Group a procédé à une augmentation de capital de 1 860 628,12 €, prime d'émission incluse, par émission de 8 235 965 actions ordinaires nouvelles au prix de 0,2259 € par action nouvelle, prime d'émission incluse. Ces actions ont été intégralement souscrites par l'un des anciens actionnaires de Smart Salem, par compensation avec la créance qu'il détient à l'encontre de Visiomed Group à la suite du rachat des parts de Smart Salem par la Société, conformément au contrat d'acquisition.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 0,2259 € par action. Ce prix fait ressortir une prime de 21,5% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des dix (10) précédentes séances de Bourse, en conformité avec les termes de la 14ème résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 avril 2022.

- **Augmentations de capital résultant de l'acquisition définitive d'actions gratuites**

En date du 7 janvier 2022, le Conseil d'Administration a constaté une augmentation de capital de 24 110 euros résultant de l'acquisition définitive de 2 411 000 actions gratuites (de 0,01 euros de nominal) qui avait été attribuées dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions du 6 janvier 2021.

En date du 31 août 2022, le Conseil d'Administration a constaté une augmentation de capital de 49 360 euros résultant de l'acquisition définitive de 4 936 000 actions gratuites (de 0,01 euros de nominal) qui avait été attribuées dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions du 31 août 2021.

Les bénéficiaires de ces actions demeurent soumis à une obligation de conservation d'une durée d'un an à compter de la date d'acquisition définitive

2.4. Financement

- **Emission d'obligations simples dans le cadre d'un financement participatif**

Dans le cadre d'une émission obligataire participative, Visiomed Group a procédé à l'émission d'obligations simples (non convertibles) pour un montant total de 3,64 M€.

La période de souscription, lancée le 12 juillet 2022 avec un objectif initial de 2,5 M€, a été sursouscrite et clôturée le 19 août 2022

Au total, 3 640 592 obligations, d'une valeur nominale unitaire de 1,00 €, ont été émises et souscrites par 486 investisseurs. Ces obligations ont une maturité de 2 ans, sont remboursables in fine au pair et portent un taux d'intérêt annuel de 10,5% payable à chaque anniversaire.

- **Souscription d'emprunts non convertibles auprès de Park Capital SCSp**

En date du 21 juillet 2022, Visiomed Group a souscrit un emprunt court terme non convertible auprès de Park Capital SCSp d'un montant de 650 K€ avec une échéance le 27 septembre 2022 et portant un taux d'intérêt annuel de 9%.

Cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement intégral en date du 7 septembre 2022.

En date du 13 décembre 2022, Visiomed Group a souscrit auprès de Park Capital SCSp (devenu Perpetua Capital SCSp début 2023) une ligne de financement non convertible d'un montant maximum de 3 M€, avec une échéance le 14 décembre 2024 et portant un taux d'intérêt annuel de 9%. La société disposant d'une faculté de remboursement anticipé sans pénalité.

La société a procédé à un premier tirage de 1 M€ en date du 14 décembre 2022.

Le financement prévoit une capacité de tirage par la société jusqu'au 31 mars 2023. Cette capacité n'a finalement pas été utilisée en totalité (voir 2.6 Evénements post-clôture).

- **Souscription d'un emprunt bancaire aux Emirats Arabes Unis**

En date du 29 juillet 2022, Smart Salem a souscrit un emprunt bancaire d'un montant maximal de 2,3 M€ (8,5 MAED) auprès de la banque Emirates NBD afin de financer la construction du second centre d'analyse médicale digitalisé à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis.

Cet emprunt bancaire a une durée de 30 mois et porte un intérêt variable de EIBOR + 4%.

2.5. Instruments dilutifs

• Tableau de synthèse des instruments dilutifs en circulation

Commentaire	# instruments	Parité /action	#actions potentielles	Prix de souscription	CP potentiels (€)	Date d'émission	Date d'échéance
BSA Hudson Bay Tranche 1	3 130 930	40	78 273	2,00 €	156 546	26/02/2018	26/10/2023
BSA Gratuits	28 276 161	243	116 523	14,04 €	1 635 983	05/03/2018	04/03/2023
BSA Negma Tranche 1	480 769	1	480 769	2,08 €	1 000 000	23/05/2019	23/05/2024
BSA Birth & Rebirth	60 000	1	60 000	0,80 €	48 000	23/04/2020	31/12/2023
BSA Park Tranche 1	3 072 386	1	3 072 386	1,05 €	3 226 005	12/02/2021	12/02/2025
BSA Park Tranche 2	3 907 472	1	3 907 472	0,77 €	3 008 753	26/03/2021	26/03/2025
BSA Park Tranche 3	16 233 767	1	16 233 767	0,20 €	3 310 065	30/08/2021	30/08/2025
BSA Park Tranche 4	22 831 050	1	22 831 050	0,16 €	3 698 630	03/11/2021	03/11/2025
BSA Park Tranche 5	16 914 750	1	16 914 750	0,13 €	2 249 662	18/01/2022	18/01/2026
Total			63 694 990		18 333 644		

A noter que les BSA Gratuits sont arrivés à échéance comme prévu le 4 mars 2023.

Sur le début de l'année 2023, avant leur date d'échéance, 481 936 BSA gratuits ont fait l'objet d'un exercice donnant lieu à la création de 1 986 actions. Les autres catégories de BSA n'ont fait l'objet d'aucun exercice.

• Annulation du plan d'attribution gratuite d'actions du 20 janvier 2022

Par décisions du 20 janvier 2022, le Conseil d'Administration avait voté un plan d'attribution gratuite d'actions pour un nombre total de 14 900 000 actions ordinaires.

Par décision du 8 août 2022, au regard i) de l'absence de justifications tangibles quant à la mise en place d'un 3^{ème} plan en l'espace de 12 mois, ii) de l'absence de critères d'attributions pour les bénéficiaires iii) des montants d'actions visés par ce plan non justifiables et non justifiés iv) de vices de forme importants quant à la rédaction du règlement du plan et des procès-verbaux associés à la mise en place de ce plan, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler le plan et en a informé l'ensemble des bénéficiaires par l'envoi d'un courrier recommandé.

2.6. Evènements post-clôture

• Tirages complémentaires sur la ligne de financement non convertible Perpetua Capital

En date du 2 janvier 2023, Visiomed Group a procédé à un tirage complémentaire de 500 K€ sur la ligne de financement disponible auprès de Perpetua Capital SCSp (ex-Park Capital SCSp) (voir 2.4.Financement).

En date du 1^{er} février 2023, Visiomed Group a procédé à un tirage complémentaire de 250 K€ sur la ligne de financement disponible auprès de Perpetua Capital SCSp, *ex-Park Capital SCSp* (voir 2.4.Financement).

La ligne de financement est arrivée à échéance le 31 mars 2023, et n'aura au total fait l'objet d'une utilisation qu'à hauteur de 1,75 M€.

- **Changement de contrôle de la filiale Bewellthy**

En date du 10 janvier 2023, la filiale Bewellthy a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 268 K€ intégralement souscrite par la société Medsco Invest, société détenue par les actionnaires des entités WCS USA et Italie.

Au terme de cette opération d'augmentation de capital, Visiomed Group détient une participation de 49,88% dans Bewellthy. Simultanément, la direction de Bewellthy et de Bewellconnect a été reprise par le nouvel actionnaire majoritaire. Cette opération marque donc le changement de contrôle de Bewellthy.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'opération globale de rapprochement des entités BewellConnect et WCS, qui a été initiée fin 2022 par l'apport de BewellConnect à Bewellthy (voir 2.2.Faits marquants de la période).

- **Apport d'un compte courant à la société Bewellthy**

En date du 10 janvier 2023, dans le cadre de l'opération globale de rapprochement entre BewellConnect et WCS au sein de la société Bewellthy, Visiomed Group a procédé à un apport en compte courant d'associés d'un montant de 268 K€ visant à financer le développement de l'activité de Bewellthy. Ce compte courant d'associés ne porte pas intérêt.

Sauf cas d'exigibilité anticipé, tels que prévus dans le pacte d'actionnaires conclu entre Visiomed Group et Medsco Invest, le compte courant d'associés est bloqué pour une durée de 5 ans.

Les trois premiers mois d'activité du nouvel ensemble Bewellthy et de ses filiales ont été marqués par des retards dans l'enregistrement de commandes et donc dans le développement de son chiffre d'affaires.

En conséquence, si les solutions de financement de court terme sur lesquelles travaillent les équipes de Bewellthy et ses actionnaires ne se matérialisaient pas, il existe une probabilité que la continuité d'exploitation de Bewellthy et de ses filiales ne puisse être assurée pour l'exercice 2023.

Dans ce contexte, Visiomed Group a décidé d'adopter une approche conservatrice en procédant au 31 décembre 2022 à l'enregistrement d'une provision pour risque d'un montant de 173 K€.

Sur l'exercice 2023, le risque relatif à Bewellthy se constitue de 268 K€ correspondant au compte courant d'associé apporté à la constitution du joint-venture et de 30 K€ correspond au plafond de garantie donné dans le cadre des accords relatifs à ce joint-venture.

- **Signature d'un accord pour la création d'une filiale en Arabie Saoudite**

En janvier 2023, Visiomed Group a procédé à la signature d'un accord en vue de la constitution d'une co-entreprise en association avec deux partenaires industriels bénéficiant d'un fort ancrage local : Abrar Communications et Al-Ghazzawi Group. Cette co-entreprise regroupera les activités saoudiennes du groupe.

Selon les accords, la co-entreprise sera détenue à 59% par Visiomed Group, à 36% par Abrar Communications et à 5% par Al-Ghazzawi Group.

Des licences d'activité ont été demandées. Ces licences permettront de se positionner sur les marchés de la prévention, du diagnostic et du dépistage médical, activités clés de Visiomed Group déjà développées à Dubaï.

- **Ouverture du 3^{ème} centre d'analyse médicale digitalisée à Dubaï**

Le 3 mars 2023, Smart Salem a reçu la livraison de son 3^{ème} centre d'analyse médicale digitalisé aux Emirats Arabes Unis, à Dubaï Knowledge Park (DKP), une des principales zones franches opérées par le groupe TECOM à Dubaï (présent également dans 9 autres districts).

Ce nouveau centre dispose à son ouverture de 5 salles de prélèvement sanguin et d'une salle de radiologie (offrant la même capacité que le centre de City Walk) réparties sur 1.100 m² et deux niveaux, avec de l'espace pour de futurs développements.

- **Programme de rachat d'actions**

Le Conseil en date du 11 avril 2023 a décidé de procéder à la mise en œuvre, jusqu'au 19 octobre prochain, du programme de rachat d'actions existant, conformément à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 19 avril 2022.

2.7. Perspectives 2023

Le Groupe finalise sa transformation et met en application sa feuille de route telle qu'elle a été définie par le nouveau Conseil d'Administration et par le nouveau Management, et telle qu'elle a été communiquée aux actionnaires de Visiomed Group.

Le premier trimestre 2023 offre des perspectives positives et très encourageantes avec notamment (i) l'accélération de la croissance de l'activité « Medical Fitness" de Smart Salem qui a affiché en janvier 2023 un nouveau record de fréquentation mensuelle avec plus de 10 000 visites, (ii) la diversification des activités de Smart Salem enclenchée début 2023 et (iii) la constitution en cours d'une co-entreprise en Arabie Saoudite qui permettra d'explorer et développer de nouveaux marchés à fort potentiel en capitalisant sur les compétences, la technologies et les savoir-faire du groupe.

3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

3.1. Principes et méthodes comptables

3.1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis dans le cadre de la présentation des comptes à la Bourse sur le marché Euronext Growth et constituent des comptes complets au regard des règles et principes comptables français.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, sauf mention spécifique dans les annexes.

Les états financiers du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n° 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Ils sont présentés en euros.

3.1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2022 :

Dénomination sociale	Forme Juridique	Siège social	Statuts Entité	Contrôle	Intérêt	Méthode
VISIOMED GROUP SA	SA	France	Pas de changement	100%	100%	IG
VISIOMED SAS	SAS	France	Pas de changement	100%	100%	IG
BEWELLCONNECT SAS	SAS	France	Pas de changement	100%	100%	IG
BEWELLTHY	SAS	France	Entrée de périmètre	100%	100%	IG
SMART SALEM MEDICAL CENTER LLC	LLC/SARL	EAU	Pas de changement	100%	100%	IG
SMART SALEM MEDICAL CENTER LIMITED	LLC/SARL	EAU	Entrée de périmètre	100%	100%	IG
SMART SALEM MEDICAL CENTER 3 FZ LLC	LLC/SARL	EAU	Entrée de périmètre	100%	100%	IG
VISIOMED HOLDING LIMITED	LLC/SARL	EAU	Entrée de périmètre	100%	100%	IG
BEWELLCONNECT ITALIA	SARL	Italie	Pas de changement	100%	100%	IG
MEDICAL INTELLIGENCE SERVICE	SA	France	Pas de changement	24,28%	24,28%	ME

Liste des sociétés non consolidées :

La société Nexmed Technology Co, Ltd (anciennement Visiomed Technology) qui est basée en Chine et assurait notamment la fabrication de certains dispositifs médicaux pour le Groupe, n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation, aucune influence ni aucun contrôle n'étant exercé sur cette société détenue à hauteur de 10 % par Visiomed Group.

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidantes et consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au groupe.

Remarque :

Suite au changement de contrôle constaté sur la filiales Bewellthy le 10 janvier 2023, les sociétés Bewellthy, Bewellconnect et Bewellconnect Italia sont, à partir de cette date, consolidées par mise en équivalence.

3.1.3.Méthode de conversion

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes. Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

Capitaux propres :	taux historique
Autres postes du bilan :	taux de clôture
Compte de résultat :	taux moyen annuel

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

Taux de conversion EUR/AED :

	12.2021	12.2022
Taux d'ouverture	4,3527	4,1763
Taux moyen	4,2646	3,849
Taux de clôture	4,1763	3,907
Taux historique	4,3527	

3.1.4.Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant des montants non significatifs ont été regroupés.

3.1.5.Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti . En contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

3.1.6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, de production ou à leur juste valeur lors de l'acquisition d'une société par le Groupe. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Brevets et licences	Durée probable d'utilisation et au maximum 20 ans
Marques	Test de dépréciation annuel
Logiciels	2 ans
Frais de R&D et autres immobilisations incorporelles	Durée d'utilisation estimée (3 à 5 ans)

Concernant les immobilisations incorporelles, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) demeure inférieure à la valeur nette des actifs incorporels.

3.1.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (pour les actifs acquis à titre onéreux) ou à leur coût de production (pour les actifs produits par l'entreprise) ou à leur valeur vénale (pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange).

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations Techniques	5 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

3.1.8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur des titres mis en équivalence correspond à la quote-part des capitaux propres de la société mise en équivalence y compris le résultat de l'exercice. Au compte de résultat, seule la quote-part du résultat net attribuée au Groupe est comptabilisée.

3.1.9. Stocks

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (intégrant les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par chaque entité auprès de l'administration fiscale, ainsi que des frais de transport, de manutention et d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition de marchandises).

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et d'autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient.

3.1.10. Créances et dettes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances fondée sur une analyse au cas par cas est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

3.1.11. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Il s'agit des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois.

Les titres non cotés sont estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité ayant pour objet à la fois la liquidité des transactions et la régularité des cours sont classées en immobilisations financières.

Lorsque le contrat conclu avec le prestataire de services d'investissement prévoit uniquement la régularisation de cours, les actions rachetées sont à comptabiliser en VMP au compte 502 « Actions propres ».

3.1.12.Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

3.1.13.Impôts différés

Les impôts différés sont constatés au taux d'impôt déjà voté sur l'année prévue de reversement, selon la méthode du report variable :

- sur les décalages temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux ;
- sur les retraitements de consolidation ;
- sur des éventuels déficits fiscaux dans la mesure où les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour assurer leur utilisation.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3.1.14.Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

3.1.15.Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

3.1.16.Résultat d'exploitation et résultat exceptionnel

Le résultat d'exploitation est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Le résultat exceptionnel est composé des opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante.

3.2. Notes sur le Compte de résultat

3.2.1. Information sectorielle

Sur l'exercice 2022, le groupe est principalement présent sur trois activités :

Centres Médicaux Digitalisés (Medical Fitness) : exploitation de centres d'analyse médicale digitalisés permettant de réaliser des tests d'aptitude médicale couvrant le dépistage de près de 35 maladies en 7 minutes chez un patient, permettant notamment d'obtenir un Visa de résidence en l'espace de 30 minutes, grâce à une digitalisation totale du parcours des patients.

Pour son activité de Centres Médicaux Digitalisés, le groupe est présent aux Emirats Arabes Unis.

Santé Connectée : solutions de télémédecine (dispositifs médicaux et logiciels), permettant de répondre à tous les cas d'usage de la télésanté : téléconsultation enrichie et assistée, télésurveillance au domicile, surveillance en milieu hospitalier, télé-expertise, télé-assistance et télé-régulation.

Cette activité était historiquement portée par la filiale BewellConnect.

A noter que la filiale BewellConnect a fait l'objet au 31 décembre 2022 d'un apport à la filiale nouvellement créée Bewellthy dans la perspective de l'opération globale de rapprochement avec les entités Wealthy Care Solutions au sein de cette nouvelle co-entreprise Bewellthy (voir 2.2.Faits marquants de la période et 2.6.Evènements post-clôture »)

Pour l'activité de Santé Connectée, le groupe est présent géographiquement principalement en France et de façon marginale à l'international.

Covid : activité opportunément développée pendant la pandémie de Covid-19 consistant principalement en (i) la commercialisation de kits de test Covid-19 et (ii) la distribution d'équipements de protection individuelle (masques, gels hydroalcoolique, etc).

Pour l'activité Covid, le groupe est présent en France et à l'international.

• Chiffre d'affaires par activité :

en M€	2021	2022	Ecart	% Ecart
CA Medical Fitness	3,5	9,9	6,3	178%
CA COVID	3,1	2,1	(1,0)	-33%
CA Smart Salem	6,6	11,9	5,3	80%
CA Santé Connectée	0,5	0,1	(0,4)	-75%
CA COVID	0,1	2,4	2,3	2795%
CA BewellConnect	0,6	2,5	1,9	349%
Chiffre d'affaires consolidé	7,2	14,4	7,2	100%

Le chiffre d'affaires consolidé 2022 atteint 14,4 M€ soit +7,2M€ comparé au chiffre d'affaires consolidé 2021. Cette croissance est principalement liée à :

- La contribution de Smart Salem, +5,3 M€, société acquise en août 2021 dont l'activité n'a été consolidée que sur 5 mois en 2021 contre 12 mois en 2022
- La croissance organique de BewellConnect (+1,9 M€).

3.2.2.Charges de personnel

La hausse des charges de personnel est principalement tirée par un effet année pleine en 2022 de la consolidation de Smart Salem.

En effet, sur l'exercice 2021, Smart Salem n'a été intégré en consolidation globale qu'à compter du 10 août 2021.

Nombre moyen de salariés par entité sur l'exercice 2022 :

	Visiomed Group	Bewell Connect	Smart Salem	Total général
Cadres	5	8	3	16
Employés	3	3	47	53
Total général	8	11	50	69

3.2.3. Calcul de l'EBITDA et compte de résultat normalisé ajusté des activités cédées ou arrêtées

La direction a souhaité présenter une vision du compte de résultat consolidé intégrant l'EBITDA comme indicateur de performance opérationnelle, et ajusté des éléments non normatifs et de l'impact des activités cédées ou arrêtées suite au changement de contrôle en date du 10 janvier 2023 de la société Bewellthy, à laquelle avait été apportées les sociétés BewellConnect et BewellConnect Italia (voir 2.6. Evènements post-clôture) et à l'arrêt des activités COVID chez Smart Salem.

en k€	Comptes consolidés 2022	Ajustements de norm.	Impact des activités cédées ou arrêtées	Comptes 2022 normalisés ajustés des activités cédées ou arrêtées	Comptes consolidés 2021
Chiffre d'affaires	14 445	0	(4 533)	9 912	7 173
Charges d'exploitations hors D&A	(16 551)	(A) 2 305	6 371	(7 874)	(10 049)
EBITDA	(2 106)	2 305	1 839	2 038	(2 876)
Reint. dépré. écart d'acq. MIS	168			168	
Dot. aux amort. sur actifs corp. et incorp.	(2 430)	(B) 166	598	(1 666)	(801)
Résultat d'exploitation	(4 368)	2 471	2 437	540	(3 677)
Charges hors exploitation	(909)	(C) 698	(825)	(1 036)	(780)
Résultat d'ensemble consolidé	(5 277)	3 169	1 612	(496)	(4 457)

(A) Détail des ajustements de normalisation des charges d'exploitation hors D&A

Charges non récurrentes Smart Salem	1 334
Frais de transition France	639
Charges non-récurrentes BewellConnect	324
Litiges France (nets des provisions)	(358)
Impact change acquisition Smart Salem	197
Dépréciation écart d'acquisition MIS	168
Total A	2 305

(B) Détail des ajustements de normalisation des D&A

Amortissement ancien siège VMG	99
Sur amortissement équipement COVID Smart Salem	67
Total B	166

(C) Détail des ajustements de normalisation des charges hors exploitation

Résultat exceptionnel	585
Impôts différés liés aux frais d'acquisition de Smart Salem	113
Total C	698

Les éléments de normalisation de l'EBITDA représentent 2,3 M€ en 2022 et comprennent notamment :

- L'ensemble des frais de transition liés au changement de gouvernance dans Visiomed Group et BewellConnect ;

- L'impact du règlement de litiges anciens en France (net des reprises de provisions passées historiquement) ;
- Les frais non-récurrents chez Smart Salem liés au changement de direction et la réorganisation des opérations.

Les activités cédées ou arrêtées prennent compte de :

- L'activité de BewellConnect et BewellConnect Italia sur l'exercice 2022, suite à l'apport de ces sociétés à Bewellthy, et la perte de contrôle en janvier 2023, dans le cadre du rapprochement avec WCS ; l'impact intègre la quote-part des résultats des sociétés Bewellthy, BewellConnect et BewellConnect Italia à hauteur de 49,88% au 1^{er} janvier 2022.
- L'activité liée au COVID de Smart Salem Medical Center LLC, suite à la décision de mettre fin à ce segment d'activité, jugée opportuniste et à faible marge.

3.2.4. Résultat financier

Le résultat financier 2022 est de -0,2 M€, principalement de charges d'intérêts liées aux dettes financières sur Visiomed Group et Smart Salem Medical Center LLC.

3.2.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de -0,6 M€, et est essentiellement composé des coûts de départs de l'ancienne direction au printemps 2022, ainsi qu'une provision pour risques et charges visant à refléter les risques portant sur la continuité d'exploitation de la société Bewellthy (cf paragraphe événements post-clôture).

3.2.6. Dépréciation des Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition sur la société Medical Intelligence Service, société mise en équivalence, a été déprécié pour 168 k€ au 31 décembre 2022.

3.3. Notes sur le Bilan

3.3.1. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

en k€

Valeurs brutes	Ouverture (12/2021)	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Clôture (12/2022)
Ecarts d'acquisition	22 153			(2 781)	19 372
Frais de développement	502		(502)		(0)
Concessions, brevets et similaires	116				116
Autres immobilisations incorporelles	53	364	(50)		367
Total	22 823	364	(552)	(2 781)	19 854

Amortissements et provisions	Ouverture (12/2021)	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture (12/2022)
Ecarts d'acquisition	251	167			418
Frais de développement	502		(502)		
Concessions, brevets et similaires	26	42			68
Autres immobilisations incorporelles	53	39	(50)		41
Total	832	248	(552)	0	527

Valeurs nettes	Ouverture (12/2021)	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Clôture (12/2022)
Ecarts d'acquisition	21 902	(168)		(2 781)	18 953
Concessions, brevets et similaires	89	(42)			48
Autres immobilisations incorporelles		326			326
Total	21 991	117	0	(2 781)	19 327

La variation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par :

- La mise au rebut de frais de développement liés à l'activité de santé connectée sur BewellConnect, pour -502 K€
- La variation de l'écart d'acquisition de -2,8 M€ sur Smart Salem Medical Center LLC, suite à des réévaluations de l'actif net pour -3,7 M€, compensées par un complément de prix d'acquisition et frais d'acquisition supplémentaires pour +1 M€

3.3.2. Immobilisations corporelles

en k€

Valeurs brutes	Ouverture (12/2021)	Augmentations	Diminutions	Clôture (12/2022)
Inst. techniques, matériel, outillage	6 796	2 181	(272)	8 705
Autres immo. corporelles	1 738	2 718	(186)	4 270
Immobilisations en cours		1 479		1 479
Total	8 535	6 378	(459)	14 454

Amortissements et provisions	Ouverture (12/2021)	Augmentations	Diminutions	Clôture (12/2022)
Inst. techniques, matériel, outillage	2 746	2 135	(272)	4 609
Autres immo. corporelles	812	597	(158)	1 251
Total	3 559	2 732	(431)	5 860

Valeurs nettes	Ouverture (12/2021)	Augmentations	Diminutions	Clôture (12/2022)
----------------	---------------------	---------------	-------------	-------------------

Inst. techniques, matériel, outillage	4 050	45		4 095
Autres immo. corporelles	926	2 121	(28)	3 019
Immobilisations en cours		1 479		1 479
Total	4 976	3 646	(28)	8 594

L'essentiel des mouvements sur l'exercice correspond aux investissements liés à l'ouverture du second centre Smart Salem situé à Dubaï dans le quartier d'affaire DIFC.

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à la construction en cours du troisième centre médical digitalisé situé à Dubaï Knowledge Park, dont l'ouverture a eu lieu au T1 2023

3.3.3. Immobilisations financières

en k€

Valeurs brutes	Ouverture (12/2021)	Augmen- tations	Diminu- tions	Autres mouv.	Clôture (12/2022)
Titres de participations	13	0	0	0	13
Autres immobilisations financières	1 098	193	(277)	0	1 013
Titres mis en équivalence	3	0	0	136	139
Total	1 114	193	(277)	136	1 165

Les titres de participation correspondent aux 10% de la société Nexmed Technology Co, Ltd (société non consolidée) que Visiomed Group détient pour 13 K€.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie :

- Pour Visiomed Group à hauteur de 0,2 M€, essentiellement dans le cadre des différentes locations immobilières (notamment les bureaux du siège et l'entrepôt logistique) et locations de véhicules de fonction ;
- Pour Smart Salem à hauteur de 0,9 M€, correspondant principalement à :
 - o Un dépôt de garantie dans le cadre de financements pour 0,5 M€ ;
 - o Un compte séquestre pour 0,1 M€ ;
 - o Des dépôts de garantie pour les deux centres City Walk et Index pour 0,1 M€.

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part de situation nette de la société Medical Intelligence Service dont Visiomed Group détient 24,28 % au 31 décembre 2022.

3.3.4. Stock et encours

en k€	31/12/2021			31/12/2022		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette
Smart Salem	615	0	615	0	0	0
BewellConnect	2 046	(1 228)	817	1 883	(1 225)	658
TOTAL	2 660	(1 228)	1 432	1 883	(1 225)	658

Le stock en valeur brute est principalement composé de :

- Stock BewellConnect pour 1,9 M€ :

- Santé connectée et autres : 0,8 M€, déprécié pour 0,3 M€ ;
- Covid : 1 M€, déprécié pour 0,9 M€.

Les stocks détenus par Smart Salem correspondaient à des produits liés au COVID, et ont été mis au rebut en fin d'exercice, suite à la décision courant 2022 de mettre fin à cette activité.

3.3.5.Créances clients

<i>en k€</i>	Ouverture (12/2021)	Augmen- tations	Diminu- tions	Clôture (12/2022)
Clients et comptes rattachés	4 809	340	(3 055)	2 093
Prov. Clients et comptes rattachés	164	213	(123)	254
Valeur nette créances clients	4 645	126	(2 932)	1 839

L'ensemble des créances clients ont une échéance inférieure à 1 an.

La part des créances clients relative à Smart Salem représente 2 M€, et se compose essentiellement des créances vis-à-vis de DHA, Ministère de la Santé de Dubaï, qui ont fait l'objet d'un règlement sur le Q1 2023.

3.3.6.Créances fiscales et sociales et autres créances

<i>en k€</i>	Montant brut	Échéance <1an	Échéance >1an
Avances et acomptes sur commandes	64	64	0
Créances fiscales	343	343	0
Créances sociales	142	142	0
Autres créances	862	862	0
Charges constatées d'avance	592	592	0
Ecart de conversion actifs et liaison	252	252	0
Valeurs brutes	2 255	2 255	0
Provisions	270	270	0
Valeurs nettes	1 985	1 985	0

Les créances fiscales, pour 0,3 M€ sont constituées essentiellement de crédits de TVA sur Visiomed SAS, BewellConnect et Visiomed Group.

Les autres créances de 0,9 M€ correspondent principalement à :

- des avances pour 0,3 M€ consenties par Visiomed Group (déjà présentes au 31 décembre 2021 et provisionnées à 100%)
- des avances pour 0,3 M€ consenties par Smart Salem Medical Center LLC, correspondant principalement à des acomptes fournisseurs

Les charges constatées d'avance correspondent aux dépenses facturées mais relatives à des événements qui auront lieu sur l'exercice 2023, tels que les loyers et les primes d'assurance facturés d'avance ainsi que des commissions liées à l'obtention des autorisations du troisième centre.

Les écarts de conversion actifs de 0,3 M€ concernent le compte courant en AED entre Visiomed Group et Smart Salem.

3.3.7.Impôts différés

Du fait de l'acquisition de Smart Salem, un impôt différé actif a été comptabilisé pour 0,4 M€ : les frais d'acquisition des titres de participation de Smart Salem ayant été intégrés au coût d'acquisition des titres nets d'impôts.

Il a fait l'objet d'une dépréciation à la clôture, par mesure de prudence, n'ayant aucune garantie quant à la possible imputation sur des déficits fiscaux reportables.

Pour rappel, le déficit reportable du groupe intégré s'élève à 72 582 K€ (avant résultat fiscal 2022 de l'ensemble).

3.3.8. Disponibilités

Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 2,4 M€ au 31 décembre 2022 (dont 1,3 M€ pour Visiomed Group et 1 M€ pour Smart Salem) contre 6,6 M€ au 31 décembre 2021.

3.3.9. Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de Visiomed s'élève à 2 943 543,94 euros et est composé de 294 354 394 actions d'une valeur nominale de 0,01 euros chacune ; les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 24,5 M€ d'euros.

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté en note 3.4.

3.3.10. Instruments d'accès au capital

Commentaire	# instruments	Parité /action	#actions potentielles	Prix de souscription	CP potentiels (€)	Date d'émission	Date d'échéance
BSA Hudson Bay Tranche 1	3 130 930	40	78 273	2,00 €	156 546	26/02/2018	26/10/2023
BSA Gratuits	28 276 161	243	116 523	14,04 €	1 635 983	05/03/2018	04/03/2023
BSA Negma Tranche 1	480 769	1	480 769	2,08 €	1 000 000	23/05/2019	23/05/2024
BSA Birth & Rebirth	60 000	1	60 000	0,80 €	48 000	23/04/2020	31/12/2023
BSA Park Tranche 1	3 072 386	1	3 072 386	1,05 €	3 226 005	12/02/2021	12/02/2025
BSA Park Tranche 2	3 907 472	1	3 907 472	0,77 €	3 008 753	26/03/2021	26/03/2025
BSA Park Tranche 3	16 233 767	1	16 233 767	0,20 €	3 310 065	30/08/2021	30/08/2025
BSA Park Tranche 4	22 831 050	1	22 831 050	0,16 €	3 698 630	03/11/2021	03/11/2025
BSA Park Tranche 5	16 914 750	1	16 914 750	0,13 €	2 249 662	18/01/2022	18/01/2026
Total			63 694 990		18 333 644		

3.3.11. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre d'actions ordinaires en circulation en fin de période.

Résultat net de l'exercice (part du groupe)	(5 277 459)
Nombre d'actions en circulation en fin de période	294 354 394
Résultat net par action	-0,018 €

Résultat net de l'exercice (part du groupe)	(5 277 459)
Nombre d'actions en circulation en fin de période	294 354 394
Nombre d'actions accessible par instruments dilutifs	63 694 990
Nombre d'actions base diluée	358 049 384
Résultat net par action base diluée	-0,015 €

3.3.12. Provisions pour risque et charges

<i>en k€</i>	Ouverture (12/2021)	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Clôture (12/2022)
Provisions pour litige	4 543	350	(4 091)	0	803
Total	4 543	350	(4 091)	0	803

Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges figurant au bilan s'élèvent à 0,8 M€ contre 4,5 M€ au 31 décembre 2021.

Ces provisions ont fait l'objet d'une actualisation sur la base des risques estimés par le Management. Elles couvrent :

- Des risques historiques prud'homaux (0,4 M€) pour BewellConnect et Visiomed Laboratoires SAS ;
- Des provisions sur risques visant à refléter les risques sur la continuité d'exploitation de la société Bewellthy (0,2 M€)
- Des contentieux activités (0,1 M€) pour Smart Salem ;
- Des provisions pour remises en état suite au déménagement des bureaux de Visiomed Group (40 K€).

La forte diminution des provisions pour risques et charges est liée à la résolution et à l'extinction de risques historiques liés à des antécédents légaux sur la société Smart Salem.

3.3.13. Dettes financières

en k€	Ouverture (12/2021)	Augmen- tations	Diminu- tions	Clôture (12/2022)
Emprunts obligataires convertibles	4 950	5 000	(9 950)	0
Autres emprunts obligataires	0	3 641	0	3 641
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	2 087	(238)	1 849
Intérêts courus sur Emprunts	0	127	0	127
Total	4 950	10 855	(9 950)	5 617

Le 18 janvier 2022, la tranche 5 de la ligne de financement OCABSA avec Park Capital a été tirée, pour un montant de 5 M€. L'intégralité des OCA des Tranches 4 et 5 a été converti au 1^{er} semestre 2022.

Par ailleurs, dans le cadre d'une émission obligataire participative, Visiomed Group a procédé le 19 août 2022 à l'émission d'obligations simples (non convertibles) pour un montant total de 3,6 M€.

Par ailleurs, Smart Salem a souscrit à un emprunt bancaire pour un montant total de 2,3 M€ en juillet 2022 (voir 2.2.Faits marquants de la période). Un montant total de 2,1 M€ a été tiré sur l'exercice, et remboursé à hauteur de 238 k€ au 31 décembre 2022.

Echéancier des dettes financières :

k€	Montant brut	Échéance <1an	Échéance >1an
Emprunts obligataires convertibles	3 641		3 641
Autres emprunts obligataires	1 849	835	1 014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127		127
Total	5 617	835	4 782

3.3.14. Dettes d'exploitation

Echéancier des dettes d'exploitation :

k€	Montant brut	Échéance <1an	Échéance >1an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 004	2 004	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	11	0
Dettes fiscales	310	310	0
Impôts différés passifs	78	78	0
Dettes sociales	729	729	0
Autres dettes	1 303	299	1 004
Total	4 435	3 431	1 004

Les autres dettes de 1,3 M€ correspondent principalement au compte courant entre Visiomed Group et Perpetua Capital SCSp (ex-Park Capital SCSp) pour 1 M€, dans le cadre de la ligne de financement non convertible souscrite le 13 décembre 2022. (voir 2.2.Faits marquants de la période)

3.4. Engagements hors bilan

- **Engagements retraite**

Le Groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.

Au 31 décembre 2022, les hypothèses utilisées pour la détermination des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77%
- Taux de croissance annuelle des salaires : 2,5%
- Age départ en retraite : 67 ans
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Turnover : 5%

Les engagements retraites au 31 décembre 2022 sont estimés à 20 K€.

- **Autres engagements hors bilan**

Engagements donnés	<i>en k€</i>
Locations immobilières	3 241
Locations mobilières	26
Autres engagements donnés	1 296
TOTAL Engagements Donnés	4 562

Engagements reçus des filiales	<i>en k€</i>
Abandon de créances à VISIOMED SAS avec clause de retour à meilleure fortune	30 153
TOTAL Engagements reçus	30 153

4. DECLARATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, qu'à notre connaissance,

- les comptes résumés pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, des principales transactions avec les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles la société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées.

Fait à Paris

Le 24 avril 2023

Le Président du Conseil d'Administration

Guillaume BREMOND